Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA RÉGION GRAND EST

S.R.I.A.S.
GRAND-EST

http://www.srias-grandest.fr/

Note à l'attention

des agents de la fonction publique de l'Etat faisant valoir leur droit à la retraite

entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021

La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale Grand Est organise des

Journées de préparation à la retraite

À l'attention des agents de la fonction publique d'Etat exerçant en région Grand Est

faisant valoir leur droit à la retraite entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021.

Les agents ayant déjà fait valoir leurs droits à la retraite ou les agents faisant valoir leurs droits au-delà de la période mentionnée, doivent le préciser sur le formulaire d'inscription.

Ces journées de préparation à la retraite aborderont les thèmes suivant :

- Gestion financière et juridique
- Aspect psychologique
- Santé-Hygiène-Diététique
- Organisation et gestion du temps

Chaque session se compose de deux journées, qui auront lieu à :

Inscriptions ouvertes

- **Nancy les 16 et 17 avril 2020 – clôture des inscriptions le 29.03.20**
- **Strasbourg les 27 et 28 avril 2020 – clôture des inscriptions le 05.04.20**

Inscriptions ouvertes en avril

- **Châlons les 11 et 12 mai 2020**
- **Metz les 14 et 15 mai 2020**
- **Charleville-Mézières les 14 et 15 mai 2020**
- **Colmar les 28 et 29 mai 2020**
- **Reims, les 4 et 5 mai 2020**

Inscriptions ouvertes en mai

- **Troyes les 11 et 12 juin 2020**
- **Epinal les 11 et 12 juin 2020**
- **Bar-le-Duc les 18 et 19 juin 2020**

Inscriptions ouvertes en septembre

- **Strasbourg les 01 et 02 octobre 2020**
- **Nancy les 01 et 02 octobre 2020**
- **Metz les 05 et 06 octobre 2020**
- **Colmar les 08 et 09 octobre 2020**

Inscriptions ouvertes en octobre

- **Sarrebourg les 12 et 13 novembre 2020**

Ces deux journées ont pour objectif :

- d'engager une réflexion sur les changements de vie engendrés par la retraite
- de sensibiliser aux aspects psychologiques et sociaux de la transition vie active / retraite
- d'aborder le domaine de la santé et la nécessaire hygiène de vie à observer
- de traiter les questions financières et la gestion de son patrimoine
- d'élaborer un nouveau projet de vie

ATTENTION : il ne sera pas procédé au calcul du montant des droits à la retraite des participants

Les personnes intéressées devront s'inscrire directement sur le site de la SRIAS Grand-Est, rubrique « Accompagnement des agents »

Une attestation d'appartenance à la fonction publique (fiche de salaire, titre de pension ou carte professionnelle) est obligatoire.

Une convocation sera adressée à chaque personne retenue environ 15 jours avant le début de la session. Le lieu exact sera précisé à ce moment-là.

Nota : Dans la mesure où des actions similaires seront organisées dans toute la région Grand Est, la priorité sera donnée aux agents habitant à proximité des lieux définis.

Nous rappelons que, conformément à la circulaire du 15 février 2017, relative à l'action sociale interministérielle déconcentrée, toutes facilités de participation aux actions d'information mises en place par la SRIAS doivent être données aux agents.

Si les demandes étaient plus nombreuses que les places disponibles, priorité sera donnée par proximité de la date de mise en retraite et aux agents dont le ministère n'organise pas d'action similaire.